RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00063
Numéro SIREN : 975 721 739
Nom ou dénomination : ABCIS AUVERGNE by autosphere

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2017 sous le numéro de dépôt 6577

DEPOT N° 2017B6577 DU 18 AOUT 2017

inkipio

expertise comptable
conseil

COMPTES ANNUELS 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

SAS ABCIS CENTRE

27 Avenue du Brézet

63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

Siret : 97572173900061

ABCIS
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT
www.peugeot.com
27, Avenue du Brézet
63017 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél. : 04 73 98 03 06 Fax : 04 73 98 03 85
TVA FR 12 975 721 739
Erick LEFEBVRE
DAF
ABCIS CLERMONT

Sommaire Général

- Comptes Annuels
- Détails des Comptes
- Etats de Gestion
- Liasse Fiscale

Sommaire Comptes Annuels

- Bilan Actif

- Bilan Passif

- Compte de Résultat

- Compte de Résultat (suite)

- Annexe

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	37 966	37 323	642	403
Fonds commercial	894 190		894 190	894 190
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations i				
Immobilisations corporelles				
Terrains	119 608	12 269	107 339	114 039
Constructions	1 845 856	1 309 251	536 604	556 830
Installations techniques, matériel et outilla	1 224 863	1 028 580	196 283	205 387
Autres immobilisations corporelles	1 369 263	1 012 612	356 651	328 498
Immobilisations en cours	17 712		17 712	83 065
Avances et acomptes sur immobilisations				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon la méthode				
Autres participations	872 390		872 390	872 390
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	184 017		184 017	183 567
ACTIF IMMOBILISE	**6 565 864**	**3 400 035**	**3 165 829**	**3 238 369**
Stocks				
Matières premières et autres approvisionn				
En cours de production de biens	34 830		34 830	30 000
En cours de production de services	895		895	1 174
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	27 549 970	699 489	26 850 482	23 494 053
Avances et acomptes versés sur comman	846 953		846 953	136 040
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 719 888	263 163	6 456 725	5 193 363
Autres créances	2 678 887		2 678 887	2 421 968
Capital appelé non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	292 734		292 734	564 719
Charges constatés d'avance	17 845		17 845	24 581
ACTIF CIRCULANT	**38 142 003**	**962 652**	**37 179 351**	**31 865 899**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
Comptes de régularisation				
TOTAL DE L'ACTIF	**44 707 868**	**4 362 687**	**40 345 180**	**35 104 267**

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	25 975	25 975
Ecarts de réévaluation	39 551	39 551
Réserve légale	400 000	400 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 001 292	1 707 015
Report à nouveau	1 052 869	1 052 869
RESULTAT DE L'EXERCICE	**987 409**	**787 472**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**8 507 096**	**8 012 881**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	214 781	233 541
Provisions pour charges	905 439	846 146
PROVISIONS	**1 120 220**	**1 079 687**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	807 295	
Emprunts et dettes financières diverses	3 815 421	8 961 240
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	780 975	329 798
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 133 169	13 330 670
Dettes fiscales et sociales	2 647 450	2 620 638
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		17 323
Autres dettes	465 456	571 247
Produits constatés d'avance	68 098	180 783
DETTES	**30 717 865**	**26 011 699**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL DU PASSIF	**40 345 180**	**35 104 267**

Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	105 136 865	91,39	105 827 420	93,09	-690 555	-0,65
Production vendue de Biens	11 144	0,01	16 240	0,01	-5 096	-31,38
Production vendue de Services	9 898 468	8,60	7 841 718	6,90	2 056 751	26,23
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**115 046 478**	**100,00**	**113 685 378**	**100,00**	**1 361 100**	**1,20**
Production stockée	4 550		-1 233		5 784	-469,02
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	17 833	0,02	15 167	0,01	2 666	17,58
Rep / amort, déprec. & prov., transfert de	2 194 465	1,91	2 280 269	2,01	-85 804	-3,76
Autres produits	109 130	0,09	30 288	0,03	78 842	260,31
Total des produits d'exploitation	**117 372 456**	**102,02**	**116 009 869**	**102,04**	**1 362 587**	**1,17**
Achats de marchandises	99 341 693	86,35	96 512 147	84,89	2 829 545	2,93
Variation de stock de marchandises	-3 475 779	-3,02	-1 204 479	-1,06	-2 271 300	188,57
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats et charges externes	7 167 430	6,23	6 881 530	6,05	285 900	4,15
Impôts, taxes et versements assimilés	958 439	0,83	862 239	0,76	96 200	11,16
Salaires et Traitements	6 881 898	5,98	6 739 804	5,93	142 094	2,11
Charges sociales	2 657 909	2,31	2 611 483	2,30	46 426	1,78
Dotations amort / immob.	205 107	0,18	206 547	0,18	-1 440	-0,70
Dotations Dépréciations / immob.						
Dotations Dépréciations / actif circ.	858 458	0,75	781 891	0,69	76 567	9,79
Dotations aux provisions	1 008 799	0,88	1 057 357	0,93	-48 558	-4,59
Autres charges	59 588	0,05	67 743	0,06	-8 155	-12,04
Total des charges d'exploitation	**115 663 542**	**100,54**	**114 516 262**	**100,73**	**1 147 281**	**1,00**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 708 914**	**1,49**	**1 493 607**	**1,31**	**215 306**	**14,42**
Produits financiers participation						
Produits autres valeurs mobilières						
Autres int. et produits assimilés	26 817	0,02	31 379	0,03	-4 562	-14,54
Rep / dépréc., prov & transferts charges						
Différence positive / change						
Produits cessions val. mob. placement						
Total des Produits financiers	**26 817**	**0,02**	**31 379**	**0,03**	**-4 562**	**-14,54**
Dot. fin. aux amort., dépréc. et prov.						
Intérêts & charges assimilées	199 134	0,17	207 928	0,18	-8 794	-4,23
Différence négative de change						
Charges sur cessions val. mob. placement						
Total des Charges financières	**199 134**	**0,17**	**207 928**	**0,18**	**-8 794**	**-4,23**

Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT FINANCIER	**-172 317**	**-0,15**	**-176 549**	**-0,16**	**4 232**	**-2,40**
Opérations faites en commun	-90 533	-0,08	-198 766	-0,17	108 233	-54,45
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**1 446 063**	**1,26**	**1 118 292**	**0,98**	**327 771**	**29,31**
Pdts except / opérations de gestion Pdts except/ opérations en capital Rep / dépréc., prov. & transfert de charge	1 250		180 652	0,16	-179 402	-99,31
Total des Produits exceptionnels	**1 250**		**180 652**	**0,16**	**-179 402**	**-99,31**
Charges Except/ op. de gestion Charges except / op. en capital Dot. except. aux amort., dépréc & prov.	1 250		180 652	0,16	-179 402	-99,31
Total des Charges exceptionnelles	**1 250**		**180 652**	**0,16**	**-179 402**	**-99,31**
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés	87 972	0,08	46 623	0,04	41 349	88,69
Impôts sur les bénéfices	370 682	0,32	284 197	0,25	86 485	30,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	**987 409**	**0,86**	**787 472**	**0,69**	**199 937**	**25,39**

COMPTES ANNUELS 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Sommaire annexe

- *Règles et méthodes comptables*
- *Etat de l'actif immobilisé*
- *Etat des amortissements*
- *Etat des provisions*
- *Etat des échéances des créances et des dettes*
- *Eléments relevant de plusieurs postes du bilan*
- *Fonds commercial*
- *Produits à recevoir*
- *Charges à payer*
- *Charges et produits constatés d'avance*
- *Composition du capital social*
- *Variation des capitaux propres*
- *Ventilation du chiffre d'affaires*
- *Ventilation de l'impôt sur les sociétés*
- *Engagements financiers*
- *Dettes garanties par des sûretés réelles*
- *Accroissement et allègement de la dette future d'impôt*
- *Effectifs moyens*
- *Identité de la société mère consolidant les comptes de la société*
- *Liste des filiales et participations*

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

L'exercice clos le 31/12/2016, a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 40 345 180 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 987 409 euros.

Ces comptes annuels ont été établis le 17 février 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation et de présentation comptable au cours de l'exercice.

Changement d'estimation

Néant

Règles et méthodes comptables

Faits caractéristiques

Néant.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Notes relatives aux postes du bilan

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'entrée des immobilisations.

Par ailleurs, les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charge.

Immobilisations incorporelles

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles représentent pour l'essentiel des logiciels amortis sur une durée de douze mois et des fonds de commerce.

Par application du règlement 2015-06 de l'ANC en date du 23 novembre 2015, les fonds de commerce ne sont pas amortis.

A la clôture de l'exercice, les fonds de commerce font l'objet d'une dépréciation par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable. L'estimation de ces actifs incorporels fait l'objet d'une revue périodique selon des méthodes constatées, adaptées au secteur d'activité.

Immobilisations corporelles

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées :

Règles et méthodes comptables

Descriptif	Durée	%
Immeuble (non décomposable)	20 ans	5 %
Immeuble ou restructuration importante (selon composant):		
Structure (gros oeuvre, charpente, sols durs)	30 ans	3 ou 4 %
Voiries Réseaux distribution	10 ans	10%
Façade (bardage, menuiserie extérieure) Toiture	18 ans	5 ou 6 %
Electricité	15 ans	6 ou 7 %
Plomberie, climatisation, chauffage	15 ans	6 ou 7 %
Agencements (revêtements sols et peinture)	10 ans	10%
Agencements installations	10 ans	10 %
Cabines de peinture	10 ans	10 %
Matériel et équipement lourd	7 ans	14 ou 15 %
Matériel de transport (neuf)	4 ans	25 %
Petit matériel et outillage	5 ans	20 %
Mobilier	7 ans	14 ou 15 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Informatique		
PC	3 ans	33 ou 34 %
DMS (logiciel) et gros matériel	4 ans	25 %

Les dépenses de gros entretien ne sont pas considérées comme des composants mais continuent à faire l'objet, le cas échéant, de provisions pour gros entretien.

Immobilisations financières

Elles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition et peuvent faire l'objet d'une dépréciation quand il existe un risque de non-recouvrement ou lorsqu'une perte de valeur est constatée.

Stocks

Les stocks de véhicules sont évalués à leur coût d'achat. Une dépréciation est calculée pour chaque véhicule neuf, de démonstration ou d'occasion, en fonction de sa valeur marchande (ARGOS) et/ou en tenant compte d'une décote selon son ancienneté en stock.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués au PAMP. Une dépréciation est calculée en fonction de l'écoulement de chaque référence. Au delà de deux ans sans vente, la dépréciation atteint 100 %.

Les en-cours sont évalués au prix de revient.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de dépréciations appropriées et déterminées de manière individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté.

Engagements postérieurs à l'emploi

Les engagements d'indemnités de départ en retraite sont couverts par le versement de cotisations à une mutuelle.

Provision pour engagement de reprise

L'évaluation des risques sur les engagements contractuels de reprise de véhicules est réalisée par comparaison entre la valeur résiduelle financière contractuelle et la valeur Prévar (Argus prévisionnel). Une provision est constituée lorsque la cotation Prévar est inférieure à la valeur de reprise contractuelle.

Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions sont destinées à couvrir les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, et que des évènements, survenus ou en cours à la date de clôture, rendent probable.

Notes relatives aux postes du compte de résultat

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunération correspondantes. Un produit de 296.592,87 euros a été comptabilisé au titre de l'exercice, en diminution des charges de personnel.

Le CICE 2015 reçu en 2016 a permis de réaliser des efforts en matière d'investissement pour améliorer nos moyens de production, de déployer notre politique de formation des collaborateurs, de réaliser de nouvelles embauches, de réaliser des efforts en matière de marketing.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel représente les produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

Règles et méthodes comptables

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2016, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale de la société PGA GROUP SAS dont le siège social est situé 39, avenue d'Iéna 75016 PARIS.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont celles retenues par l'administration fiscale, à savoir :

- la charge d'impôt dans la filiale est celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale,
- la société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

CADRE A	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immos incorporelles	934 030		7 626
Immobilisations corporelles			
Terrains	119 608		
Constructions sur sol propre	854 685		
Constructions sur sol d'autrui	648 235		21 483
Instal. générales, agenc. et aménag. constru	306 423		21 798
Installations tech., matériel et outillage indust	1 266 258		51 467
Installations générales, agenc. et aménag. di	674 123		27 609
Matériel de transport	265 101		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	362 932		67 488
Immobilisations corporelles en cours	83 065		
T	4 580 429		189 845
Immobilisations financières			
Autres participations	872 390		
Prêts et autres immobilisations financières	183 567		450
T	1 055 957		450
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+II	**6 570 416**		**197 921**

CADRE B	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)		9 500	932 155	
Immobilisations corporelles				
Terrains			119 608	
Constructions sur sol propre			854 685	
Constructions sur sol d'autrui			669 718	
Instal. géné. agenc., aménag., constr.		6 769	321 453	
Instal. tech., matériel et outillage industriel		92 861	1 224 863	
Instal. générales, agencemts et aménag.		2 607	699 125	
Matériel de transport			265 101	
Matériel de bureau et info. mobilier		25 383	405 037	
Immobilisations corporelles en cours	65 352		17 712	
Total III	65 352	127 619	4 577 302	
Immobilisations financières				
Autres participations			872 390	
Prêts et autres immos financières			184 017	
Total IV			1 056 407	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**65 352**	**137 119**	**6 565 864**	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	39 436	7 387	9 500	37 323
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 569	6 700		12 269
Constructions sur sol propre	673 290	18 444		691 734
Constructions sur sol d'autrui	357 635	32 963		390 598
Install. générales, agenc. et aménagemen	221 589	12 100	6 769	226 920
Install. techniques, matériel et outillage ind	1 060 871	60 570	92 861	1 028 580
Install. générales, agencements et aména	426 653	36 244	2 607	460 290
Matériel de transport	265 101			265 101
Matériel de bureau et informatique , mobili	281 903	30 700	25 383	287 220
Emballages récupérables et divers				
Total III	3 292 611	197 721	127 619	3 362 712
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	**3 332 047**	**205 107**	**137 119**	**3 400 035**

Notes sur le bilan

Etat des provisions

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	114 800		32 068	82 732
Provisions pour garanties données aux clients	72 570	88 198	72 570	88 198
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	892 317	920 601	863 628	949 290
Provisions risques et charges Total II	1 079 687	1 008 799	968 266	1 120 220
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours	580 138	699 489	580 138	699 489
Sur comptes clients	294 657	158 970	190 463	263 163
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III	874 795	858 458	770 601	962 652
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**1 954 482**	**1 867 257**	**1 738 867**	**2 082 872**
Dotations et reprises d'exploitation		1 867 257	1 738 867	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Mouvements des provisions pour risques et charges

Les mouvements ayant affecté les provisions peuvent être expliqués ainsi :

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	114 800		12 769	19 299	82 732
Garanties données aux clients	72 570	88 198		72 570	88 198
Autres provisions pour risques	892 317	920 601		863 628	949 290
Total	**1 079 687**	**1 008 799**	**12 769**	**955 497**	**1 120 220**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 008 799	12 770	955 496	

Notes sur le bilan

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des Créances	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	184 017		184 017
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 719 888	6 719 888	
Autres	2 678 887	2 678 887	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 845	17 845	
Total	**9 600 638**	**9 416 621**	**184 017**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Etat des Dettes	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	807 295	807 295		
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	22 133 169	22 133 169		
Dettes fiscales et sociales	2 647 450	2 647 450		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes, avances et acomptes reçus	465 456	465 456		
Groupe et associés	3 815 421	3 815 421		
Produits constatés d'avance	68 098	68 098		
Total	**29 936 889**	**29 936 889**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Montant représenté par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			781 600
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances			**781 600**
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	3 426 033		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes			
Charges Financières			
Intérêts et charges assimilées	89 484		
Produits Financiers			
Produits de participation			
Produits des Créances			
Intérêts			

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	894 190
Total	**894 190**

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	186 855
Autres créances	1 574 382
Total	**1 761 237**

Charges à payer

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	915 713
Dettes fiscales et sociales	1 711 796
Autres dettes	362 562
Total	**2 990 072**

Notes sur le bilan

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	17 845	68 098
Total	**17 845**	**68 098**

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000 000	1
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000 000	1

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Affectation des résultats	Augmentation	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Capital	4 000 000				4 000 000
Primes d'émission	25 975				25 975
Ecarts de réévaluation	39 551				39 551
Réserve légale	400 000				400 000
Réserves générales	1 707 015	294 277	294 277		2 001 292
Report à Nouveau	1 052 869				1 052 869
Résultat de l'exercice	787 472	-787 472	987 409	787 472	987 409
Dividendes		493 195			
Total Capitaux Propres	**8 012 881**		**1 281 686**	**787 472**	**8 507 096**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2016
Ventes de marchandises	105 136 865
Ventes diverses	11 144
Prestations de services	9 898 468
TOTAL	**115 046 478**

Répartition par marché géographique

	31/12/2016
France	115 001 057
Etranger	45 421
TOTAL	**115 046 478**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 446 063	355 141	1 090 922
- Participations des salariés	87 972	15 541	72 431
Résultat comptable	**1 358 091**	**370 682**	**987 409**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Engagement contractuel de reprise de véhicules	10 993 239
Autres engagements donnés	10 993 239
Total	**10 993 239**
Dont concernant :	

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés à d'autres éléments	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	516 811
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	320 052
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	**836 863**
Montant de la créance future	**278 954**
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Autres informations

Effectifs moyens

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	42	
Agents de maîtrise et techniciens	47	
Employés	55	
Ouvriers	92	
Total	**236**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Société P.H.

Liste des filiales et des participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC ABCIS AUBIERE 63170 AUBIERE	10 000	-87 638	99,99	-90 533
SAS ABCIS CREUZIER 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	816 182	-64 052	100,00	-92 821
Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Sommaire Détail des Comptes

- Détail du Bilan Actif

- Détails du Bilan Passif

- Détail du Compte de Résultat

Détail du Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - CONCESSIONS BREVETS LI	*37 965,54*		*37 965,54*	*39 839,81*
28050000 - CONCESSIONS BREVETS LI		*37 323,32*	*-37 323,32*	*-39 436,46*
	37 965,54	37 323,32	642,22	403,35
Fonds commercial				
20700000 - FONDS DE COMMERCE	*894 189,71*		*894 189,71*	*894 189,71*
	894 189,71		894 189,71	894 189,71
Immobilisations corporelles				
Terrains				
21100000 - AGENCEMENTS AMENAGNT	*119 607,98*		*119 607,98*	*119 607,98*
28120000 - AMORT AGENCEMENT TERR		*12 269,13*	*-12 269,13*	*-5 569,13*
	119 607,98	12 269,13	107 338,85	114 038,85
Constructions				
21315000 - ENSEMBL IMMOB ADMINIS C	*854 684,95*		*854 684,95*	*854 684,95*
21350000 - INSTALAT AGENCEMNT CON	*321 452,65*		*321 452,65*	*306 423,40*
21410000 - INST AGEENC CONST SOL D'	*141 339,06*		*141 339,06*	*119 856,29*
21411000 - CONSTRUCTIONS BATIMEN	*528 378,92*		*528 378,92*	*528 378,92*
28131000 - BATIMENTS		*691 733,63*	*-691 733,63*	*-673 289,62*
28135000 - INSTALLATIONS AGENCEME		*226 919,91*	*-226 919,91*	*-221 588,71*
28141000 - AGENCEMENTS INSTALLATI		*390 597,58*	*-390 597,58*	*-357 635,00*
	1 845 855,58	1 309 251,12	536 604,46	556 830,23
Installations techniques, matériel et outilla				
21500000 - MATERIEL ET OUTILLAGE	*1 224 863,40*		*1 224 863,40*	*1 266 257,55*
28150000 - MATERIEL ET OUTILLAGE		*1 028 579,91*	*-1 028 579,91*	*-1 060 871,02*
	1 224 863,40	1 028 579,91	196 283,49	205 386,53
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - AGENCEMENTS INSTALLATI	*699 125,04*		*699 125,04*	*674 122,64*
21820000 - MATERIEL TRANSPORT MAN	*265 100,82*		*265 100,82*	*265 100,82*
21830000 - MATERIEL INFORMATIQUE	*241 071,21*		*241 071,21*	*235 862,79*
21840000 - MOBILIER	*163 965,83*		*163 965,83*	*127 069,16*
28181000 - AGENCEMENTS ET INSTALL		*460 290,47*	*-460 290,47*	*-426 653,05*
28182000 - MATERIEL TRANSPORT ET		*265 100,82*	*-265 100,82*	*-265 100,82*
28183000 - MATERIEL INFORMATIQUE		*218 661,81*	*-218 661,81*	*-218 824,72*
28184000 - MOBILIER		*68 558,55*	*-68 558,55*	*-63 078,59*
	1 369 262,90	1 012 611,65	356 651,25	328 498,23
Immobilisations en cours				
23100000 - IMMOS CORPORELLES EN C	*17 712,37*		*17 712,37*	*83 064,83*
	17 712,37		17 712,37	83 064,83
Immobilisations financières				
Autres participations				
26100000 - TITRES DE PARTICIPATION	*9 999,00*		*9 999,00*	*9 999,00*
26110000 - TITRES DE PARTICIPATION	*862 391,00*		*862 391,00*	*862 391,00*
	872 390,00		872 390,00	872 390,00
Autres immobilisations financières				
27500000 - DEPOTS ET CAUTIONNEME	*184 016,93*		*184 016,93*	*183 566,93*
	184 016,93		184 016,93	183 566,93
ACTIF IMMOBILISE	**6 565 864,41**	**3 400 035,13**	**3 165 829,28**	**3 238 368,66**

Détail du Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
Stocks				
En cours de production de biens				
33500000 - MAIN-D OEUVRE ET PRESTA	*34 830,00*		*34 830,00*	*30 000,00*
	34 830,00		34 830,00	30 000,00
En cours de production de services				
34500000 - TRAVAUX EXTERIEURS	*894,88*		*894,88*	*1 174,46*
	894,88		894,88	1 174,46
Marchandises				
37100000 - VOITURES PARTICULIERES	*15 507 375,61*		*15 507 375,61*	*13 034 521,08*
37220000 - Vehicules d'occasion	*7 008 754,05*		*7 008 754,05*	*6 460 436,98*
37300000 - VOITURES DE DEMONSTRA	*2 435 132,64*		*2 435 132,64*	*1 920 223,60*
37500000 - Stock PR at autres	*2 598 708,12*		*2 598 708,12*	*2 659 009,37*
39710000 - PROV STOCK VN		*50 221,00*	*-50 221,00*	*-47 282,00*
39720000 - DEPRECIATION STOCK VO		*299 613,00*	*-299 613,00*	*-278 794,00*
39730000 - VD ET VEHICULES ASSISTA		*220 535,00*	*-220 535,00*	*-165 870,00*
39750000 - PIECES DE RECHANGE		*129 119,65*	*-129 119,65*	*-88 191,79*
	27 549 970,42	699 488,65	26 850 481,77	23 494 053,24
Avances et acomptes versés sur comman				
40910000 - FOURNISSEURS DEBITEURS	*846 953,14*		*846 953,14*	*136 039,98*
	846 953,14		846 953,14	136 039,98
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - Clients	*5 605 561,06*		*5 605 561,06*	*5 215 367,83*
41133000 - Commettants				*4 538,40*
41140000 - Clients UCAR	*14 403,76*		*14 403,76*	*15 384,69*
41300000 - L C R A Recevoir	*781 599,81*		*781 599,81*	*29 640,06*
41600000 - Clients Douteux	*131 468,93*		*131 468,93*	*127 529,00*
41810000 - Clients - factures à établir	*186 854,89*		*186 854,89*	*95 560,33*
49100000 - PROV DEPREC CLTS PR		*263 163,29*	*-263 163,29*	*-294 656,97*
	6 719 888,45	263 163,29	6 456 725,16	5 193 363,34
Autres créances				
40400000 - FOURNISSEURS D IMMOBILI	*9 520,27*		*9 520,27*	
40972000 - FACT A REC PR	*37 058,06*		*37 058,06*	
40980000 - Rrr à obtenir	*1 522 652,00*		*1 522 652,00*	*1 634 003,46*
42100000 - Personnels-Remunerations				*273,80*
42500000 - AVANCES A REGULARISER	*73,37*		*73,37*	*400,00*
43750000 - MEDECINE DU TRAVAIL				*1 190,98*
44400000 - Etat Impot sur les benefices	*200 618,87*		*200 618,87*	*238 629,00*
44560000 - TVA S/ENCAISSEMENTS	*37 180,70*		*37 180,70*	*23 439,30*
44567000 - CREDIT TVA A REPORTER	*396 026,00*		*396 026,00*	*148 759,00*
44570000 - TVA A REGULARISER SUR V	*36 576,63*		*36 576,63*	*118 509,74*
44586000 - TVA SUR FRE+AVOIR NON P	*191 780,66*		*191 780,66*	*162 146,70*
46720000 - Débiteurs divers	*145 778,59*		*145 778,59*	*63 087,45*
46740000 - ICARE PROVISION GARANTI	*49 892,46*		*49 892,46*	*31 528,21*
46870000 - PRODUITS A RECEV S/FINA	*51 729,66*		*51 729,66*	
	2 678 887,27		2 678 887,27	2 421 967,64
Divers				

Détail du Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
Disponibilités				
51100000 - CHEQUES A LENCAISSEMEN	*1 723,37*		*1 723,37*	
51200000 - CREDIPAR CB				*19 495,58*
51260100 - Banque débitrice	*285 610,42*		*285 610,42*	*538 778,07*
53000000 - CAISSE	*5 399,75*		*5 399,75*	*6 445,60*
	292 733,54		292 733,54	564 719,25
Charges constatés d'avance				
48600000 - Charges constatées d'avance	*17 845,45*		*17 845,45*	*24 580,82*
	17 845,45		17 845,45	24 580,82
ACTIF CIRCULANT	**38 142 003,15**	**962 651,94**	**37 179 351,21**	**31 865 898,73**
Comptes de régularisation				
TOTAL DE L'ACTIF	**44 707 867,56**	**4 362 687,07**	**40 345 180,49**	**35 104 267,39**

Détail du Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10130000 - CAPITAL SOUSCRIT APPELE V	*4 000 000,00*	*4 000 000,00*
	4 000 000,00	4 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
10420000 - PRIME DE FUSION	*25 974,87*	*25 974,87*
	25 974,87	25 974,87
Ecarts de réévaluation		
10530000 - RESERVE DE REVALUATION	*39 550,73*	*39 550,73*
	39 550,73	39 550,73
Réserve légale		
10610000 - RESERVE LEGALE	*400 000,00*	*400 000,00*
	400 000,00	400 000,00
Autres réserves		
10680000 - AUTRES RESERVES	*2 001 292,48*	*1 707 015,32*
	2 001 292,48	1 707 015,32
Report à nouveau		
11000000 - REPORT A NOUVEAU	*1 052 868,78*	*1 052 868,78*
	1 052 868,78	1 052 868,78
RESULTAT DE L'EXERCICE	**987 408,82**	**787 471,63**
CAPITAUX PROPRES	**8 507 095,68**	**8 012 881,33**
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
15110000 - PROV LITIGES PRUD'HOMMAUX	*82 732,00*	*114 800,00*
15120000 - PROV.POUR RISQ. ICARE	*88 198,00*	*72 570,00*
15180000 - Autres Prov. pour risques	*43 850,87*	*46 170,77*
	214 780,87	233 540,77
Provisions pour charges		
15400000 - Autr.Prov Pr Risques & Ch	*583 000,00*	
15881000 - Prov Charge engagement reprise	*322 439,00*	*846 146,00*
	905 439,00	846 146,00
PROVISIONS	**1 120 219,87**	**1 079 686,77**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
51200000 - CREDIPAR CB	*4 741,85*	
51260000 - Banques créditrices	*802 553,45*	
	807 295,30	
Emprunts et dettes financières diverses		
45101000 - C/C Snc Aubière	*389 388,89*	*190 622,79*
45110000 - COMPTE COURANT NON BLOQUE	*3 426 032,54*	*8 770 617,24*
	3 815 421,43	8 961 240,03

Détail du Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
41910000 - CLIENTS ACOMPTES RECUS SU	*780 975,48*	*329 797,66*
	780 975,48	329 797,66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	*1 043 534,54*	*969 239,59*
40110000 - Fournisseurs contructeur	*20 173 921,64*	*11 588 644,16*
40810000 - Fournisseurs factures non parvenues	*905 056,02*	*763 347,51*
40820000 - PROVISION HONORAIRES C A	*10 657,27*	*9 438,70*
	22 133 169,47	13 330 669,96
Dettes fiscales et sociales		
42100000 - Personnels-Remunerations	*22 541,74*	
42200000 - COMITE ENTREPRISE ETABLIS	*7 173,62*	*6 654,61*
42840000 - Dettes Prov.Part.Salaries	*87 972,00*	*46 623,00*
42860000 - CHARGES A PAYER S/SALAIRE	*823 659,80*	*787 212,63*
43100000 - URSSAF	*425 032,00*	*384 867,00*
43700000 - Autres organismes	*195 987,97*	*337 748,46*
43860000 - CHARGES S/SALAIRES PROVIO	*798 604,57*	*763 928,44*
44587000 - TVA SUR FRE+AVOIR A ETABL	*284 917,81*	*288 260,63*
44860000 - ETAT CHARGES A PAYER	*1 560,00*	*5 343,35*
	2 647 449,51	2 620 638,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
40400000 - FOURNISSEURS D IMMOBILISA		*17 323,42*
		17 323,42
Autres dettes		
41141000 - UCAR CREDITEUR		*525,00*
41980000 - R.R.R.ACCORDER ! AVOIRS A	*272 028,77*	*204 594,00*
46730000 - Créditeurs divers	*102 893,64*	*132 086,23*
46860000 - CHARGES A PAYER	*90 533,30*	*234 041,53*
	465 455,71	571 246,76
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits constatés d'avance	*68 098,04*	*180 783,34*
	68 098,04	180 783,34
DETTES	**30 717 864,94**	**26 011 699,29**
TOTAL DU PASSIF	**40 345 180,49**	**35 104 267,39**

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
70710000 - Ventes VN + VU	*78 633 970,67*	*68,35*	*77 020 044,12*	*67,75*	*1 613 926,55*	*2,10*
70723000 - Ventes Vo Vp	*31 119 876,28*	*27,05*	*32 380 450,79*	*28,48*	*-1 260 574,51*	*-3,89*
70724000 - Ventes Vo Vu	*1 407 566,96*	*1,22*	*1 233 563,52*	*1,09*	*174 003,44*	*14,11*
70740000 - Ventes Pr	*7 065 285,35*	*6,14*	*6 671 692,69*	*5,87*	*393 592,66*	*5,90*
70760000 - VENTES Apv et carburants	*4 253 987,97*	*3,70*	*4 404 487,12*	*3,87*	*-150 499,15*	*-3,42*
70971000 - RRR ventes VN	*-17 154 800,21*	*-14,91*	*-15 763 081,64*	*-13,87*	*-1 391 718,57*	*8,83*
70974000 - R.R.R.A. /VTES DE MARCHD	*-189 021,83*	*-0,16*	*-119 736,70*	*-0,11*	*-69 285,13*	*57,86*
	105 136 865,19	91,39	105 827 419,90	93,09	-690 554,71	-0,65
Production vendue de Biens						
70300000 - VENTES DE PRODUITS RESI	*11 144,01*	*0,01*	*16 240,01*	*0,01*	*-5 096,00*	*-31,38*
	11 144,01	0,01	16 240,01	0,01	-5 096,00	-31,38
Production vendue de Services						
70600000 - MO & PREST SERVICE HORS	*6 807 612,84*	*5,92*	*5 854 515,43*	*5,15*	*953 097,41*	*16,28*
70830000 - Autres commissions	*1 255 665,58*	*1,09*	*737 788,89*	*0,65*	*517 876,69*	*70,19*
70880000 - Autres produits d'activité annex	*1 835 189,93*	*1,60*	*1 249 413,44*	*1,10*	*585 776,49*	*46,88*
	9 898 468,35	8,60	7 841 717,76	6,90	2 056 750,59	26,23
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**115 046 477,55**	**100,00**	**113 685 377,67**	**100,00**	**1 361 099,88**	**1,20**
Production stockée						
71340000 - VARIATION DES EN COURS	*4 550,42*		*-1 233,11*		*5 783,53*	*-469,02*
	4 550,42		-1 233,11		5 783,53	-469,02
Subventions d'exploitation						
74010000 - SUBVENTIONS RECUES AP	*17 833,34*	*0,02*	*15 167,00*	*0,01*	*2 666,34*	*17,58*
	17 833,34	0,02	15 167,00	0,01	2 666,34	17,58
Rep / amort, déprec. & prov., transfert de						
78150000 - REP/PROV RIS.&.CH D'EXPL	*968 265,77*	*0,84*	*973 188,46*	*0,86*	*-4 922,69*	*-0,51*
78173000 - REPRISE DEP STOCK & EN	*580 137,79*	*0,50*	*587 292,69*	*0,52*	*-7 154,90*	*-1,22*
78174000 - Reprise dépréciations cients	*190 463,28*	*0,17*	*348 283,77*	*0,31*	*-157 820,49*	*-45,31*
79110000 - INDEMNITES SINISTRES ASS	*29 835,04*	*0,03*	*39 309,90*	*0,03*	*-9 474,86*	*-24,10*
79120000 - AVANTAGES EN NATURE	*111 000,24*	*0,10*	*109 159,88*	*0,10*	*1 840,36*	*1,69*
79140000 - AUTRES TRANSF.CHARGES	*314 762,87*	*0,27*	*223 034,42*	*0,20*	*91 728,45*	*41,13*
	2 194 464,99	1,91	2 280 269,12	2,01	-85 804,13	-3,76
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIVERS	*109 129,63*	*0,09*	*30 288,01*	*0,03*	*78 841,62*	*260,31*
	109 129,63	0,09	30 288,01	0,03	78 841,62	260,31
Total des produits d'exploitation	**117 372 455,93**	**102,02**	**116 009 868,69**	**102,04**	**1 362 587,24**	**1,17**
Achats de marchandises						
60711000 - ACHATS VU VP HORS GROU	*68 874 243,25*	*59,87*	*66 685 405,06*	*58,66*	*2 188 838,19*	*3,28*
60712000 - TRANSFORMATIONS V.N.	*320 114,92*	*0,28*	*245 743,99*	*0,22*	*74 370,93*	*30,26*
60720000 - Achats Vo Vu hors groupe	*1 188 498,43*	*1,03*	*924 525,39*	*0,81*	*263 973,04*	*28,55*
60721000 - ACHAT VO VP	*27 979 585,67*	*24,32*	*27 918 949,65*	*24,56*	*60 636,02*	*0,22*
60722000 - ACHAT VO VU TTC	*87 616,08*	*0,08*	*191 367,59*	*0,17*	*-103 751,51*	*-54,22*
60730000 - ACHATS VD	*4 719 744,63*	*4,10*	*4 330 607,65*	*3,81*	*389 136,98*	*8,99*
60740000 - Achats PR	*11 735 985,94*	*10,20*	*11 139 996,37*	*9,80*	*595 989,57*	*5,35*

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
60760000 - Achats autres marchandises	*790 049,73*	*0,69*	*566 300,18*	*0,50*	*223 749,55*	*39,51*
60971000 - SOUTIEN AUX VENTES	*-15 343 578,20*	*-13,34*	*-14 264 766,32*	*-12,55*	*-1 078 811,88*	*7,56*
60975000 - RAPPEL PR	*-1 010 567,77*	*-0,88*	*-1 225 982,25*	*-1,08*	*215 414,48*	*-17,57*
	99 341 692,68	86,35	96 512 147,31	84,89	2 829 545,37	2,93
Variation de stock de marchandises						
60371000 - VARIATION STOCKS vn	*-2 472 854,53*	*-2,15*	*-1 492 215,07*	*-1,31*	*-980 639,46*	*65,72*
60372000 - VARIATION STOCKS V0	*-548 317,07*	*-0,48*	*615 256,41*	*0,54*	*-1 163 573,48*	*-189,12*
60373000 - VARIATION STOCKS Vd	*-514 909,04*	*-0,45*	*-399 519,89*	*-0,35*	*-115 389,15*	*28,88*
60375000 - VARIATION STOCKS pr et Au	*60 301,25*	*0,05*	*71 999,51*	*0,06*	*-11 698,26*	*-16,25*
	-3 475 779,39	-3,02	-1 204 479,04	-1,06	-2 271 300,35	188,57
Autres achats et charges externes						
60610000 - Eau, énergie	*418 374,00*	*0,36*	*430 187,01*	*0,38*	*-11 813,01*	*-2,75*
60630000 - Petit out. Vet et Fres	*140 652,62*	*0,12*	*146 707,21*	*0,13*	*-6 054,59*	*-4,13*
60640000 - AUTRES MATIERES ET FOU	*137 707,51*	*0,12*	*132 647,85*	*0,12*	*5 059,66*	*3,81*
61100000 - MO GARANTIE AGENTS + CO	*481 830,62*	*0,42*	*326 971,45*	*0,29*	*154 859,17*	*47,36*
61320000 - LOCATION CONSTRUCTION	*602 031,18*	*0,52*	*651 277,50*	*0,57*	*-49 246,32*	*-7,56*
61350000 - LOCATIONS MOBILIERES	*473 084,33*	*0,41*	*479 110,74*	*0,42*	*-6 026,41*	*-1,26*
61400000 - CHARGES LOCATIVES	*65 555,00*	*0,06*	*154 699,00*	*0,14*	*-89 144,00*	*-57,62*
61520000 - ENTRETIEN CONSTRUCTION	*240 314,50*	*0,21*	*213 058,76*	*0,19*	*27 255,74*	*12,79*
61550000 - ENTRETIEN MATERIEL OUTI	*34 129,51*	*0,03*	*38 205,19*	*0,03*	*-4 075,68*	*-10,67*
61560000 - CONTRATS MAINTENANCE	*173 403,68*	*0,15*	*147 454,86*	*0,13*	*25 948,82*	*17,60*
61600000 - PRIMES D'ASSURANCE	*147 183,00*	*0,13*	*138 360,22*	*0,12*	*8 822,78*	*6,38*
61800000 - Docs, adhésion et autres	*284 336,99*	*0,25*	*257 196,27*	*0,23*	*27 140,72*	*10,55*
62100000 - FRAIS GARDIENNAGE SURV	*7 268,46*	*0,01*	*7 341,11*	*0,01*	*-72,65*	*-0,99*
62140000 - PERSONNEL DETACHE	*25 529,63*	*0,02*	*185 010,56*	*0,16*	*-159 480,93*	*-86,20*
62220000 - COMMISSIONS I COURTAGE/	*512 892,76*	*0,45*	*525 844,38*	*0,46*	*-12 951,62*	*-2,46*
62230000 - MANDAT DE GESTION	*1 386 229,99*	*1,20*	*1 233 931,49*	*1,09*	*152 298,50*	*12,34*
62260000 - HONORAIRES	*14 919,65*	*0,01*	*19 228,86*	*0,02*	*-4 309,21*	*-22,41*
62261000 - HONORAIRES C A C	*25 918,91*	*0,02*	*24 598,60*	*0,02*	*1 320,31*	*5,37*
62270000 - FRAIS ACTES ET CONTENTI	*1 295,47*		*1 415,13*		*-119,66*	*-8,46*
62300000 - Annonces, pub et cadeaux	*1 080 325,30*	*0,94*	*866 279,49*	*0,76*	*214 045,81*	*24,71*
62400000 - TRANSPORTS	*524 625,21*	*0,46*	*499 012,00*	*0,44*	*25 613,21*	*5,13*
62500000 - Deplacement, missions et réce	*66 348,62*	*0,06*	*72 950,88*	*0,06*	*-6 602,26*	*-9,05*
62570000 - RECEPTIONS	*34 418,34*	*0,03*	*34 305,37*	*0,03*	*112,97*	*0,33*
62600000 - TELECOMMUNICATIONS	*105 511,03*	*0,09*	*103 115,89*	*0,09*	*2 395,14*	*2,32*
62700000 - AUTRES FRAIS ET COMMISS	*57 074,82*	*0,05*	*61 291,17*	*0,05*	*-4 216,35*	*-6,88*
62810000 - COTISATIONS	*126 469,03*	*0,11*	*131 328,68*	*0,12*	*-4 859,65*	*-3,70*
	7 167 430,16	6,23	6 881 529,67	6,05	285 900,49	4,15
Impôts, taxes et versements assimilés						
63100000 - AUTRES	*172 026,15*	*0,15*	*133 555,58*	*0,12*	*38 470,57*	*28,80*
63300000 - COTISATIONS FORMATION P	*206 366,33*	*0,18*	*142 021,89*	*0,12*	*64 344,44*	*45,31*
63511000 - CET	*306 398,00*	*0,27*	*296 007,00*	*0,26*	*10 391,00*	*3,51*
63512000 - TAXES FONCIERES	*9 866,00*	*0,01*	*9 176,00*	*0,01*	*690,00*	*7,52*
63580000 - Autres taxes	*13 520,32*	*0,01*	*41 879,40*	*0,04*	*-28 359,08*	*-67,72*
63700000 - TAXES DIVERSES	*250 262,34*	*0,22*	*239 599,01*	*0,21*	*10 663,33*	*4,45*
	958 439,14	0,83	862 238,88	0,76	96 200,26	11,16

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Salaires et Traitements						
64110000 - SALAIRES BRUT	*6 845 451,28*	*5,95*	*6 684 235,65*	*5,88*	*161 215,63*	*2,41*
64180000 - Salaires provisionnés	*36 447,17*	*0,03*	*55 568,40*	*0,05*	*-19 121,23*	*-34,41*
	6 881 898,45	5,98	6 739 804,05	5,93	142 094,40	2,11
Charges sociales						
64500000 - Cotisations sociales	*2 885 717,55*	*2,51*	*2 815 553,15*	*2,48*	*70 164,40*	*2,49*
64510000 - COTISATIONS A L"URSSAF			*9 325,00*	*0,01*	*-9 325,00*	*-100,00*
64700000 - Autres charges sociales	*68 320,56*	*0,06*	*67 049,47*	*0,06*	*1 271,09*	*1,90*
64800000 - AUTRES CHARGES DIVERS	*463,35*		*13 831,96*	*0,01*	*-13 368,61*	*-96,65*
64810000 - CICE	*-296 592,87*	*-0,26*	*-294 277,00*	*-0,26*	*-2 315,87*	*0,79*
	2 657 908,59	2,31	2 611 482,58	2,30	46 426,01	1,78
Dotations amort / immob.						
68111000 - DOT.AM. IMMO INCORPORE	*7 386,86*	*0,01*	*775,00*		*6 611,86*	*853,14*
68112000 - DOT AMORT IMMO CORPO	*197 720,56*	*0,17*	*205 772,06*	*0,18*	*-8 051,50*	*-3,91*
	205 107,42	0,18	206 547,06	0,18	-1 439,64	-0,70
Dotations Dépréciations / actif circ.						
68173000 - DOT.PROV.DEP STOCKS+E/	*699 488,65*	*0,61*	*580 137,79*	*0,51*	*119 350,86*	*20,57*
68174000 - Dotat Depreciation clients	*158 969,60*	*0,14*	*201 753,32*	*0,18*	*-42 783,72*	*-21,21*
	858 458,25	0,75	781 891,11	0,69	76 567,14	9,79
Dotations aux provisions						
68150000 - DOT.PROV R.& C. D'EXPLOIT	*1 008 798,87*	*0,88*	*1 057 356,77*	*0,93*	*-48 557,90*	*-4,59*
	1 008 798,87	0,88	1 057 356,77	0,93	-48 557,90	-4,59
Autres charges						
65400000 - Perte sur créances irrécouvrabl			*36 282,94*	*0,03*	*-36 282,94*	*-100,00*
65800000 - Charges diverses	*59 588,22*	*0,05*	*31 460,23*	*0,03*	*28 127,99*	*89,41*
	59 588,22	0,05	67 743,17	0,06	-8 154,95	-12,04
Total des charges d'exploitation	**115 663 542,39**	**100,54**	**114 516 261,56**	**100,73**	**1 147 280,83**	**1,00**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 708 913,54**	**1,49**	**1 493 607,13**	**1,31**	**215 306,41**	**14,42**
Autres int. et produits assimilés						
76800000 - Autres produits financiers	*26 816,84*	*0,02*	*31 378,75*	*0,03*	*-4 561,91*	*-14,54*
	26 816,84	0,02	31 378,75	0,03	-4 561,91	-14,54
Total des Produits financiers	**26 816,84**	**0,02**	**31 378,75**	**0,03**	**-4 561,91**	**-14,54**
Intérêts & charges assimilées						
66110000 - INTERETS DES EMPRUNTS	*89 483,90*	*0,08*	*66 037,72*	*0,06*	*23 446,18*	*35,50*
66150000 - Intérêts comptes courants			*25 883,02*	*0,02*	*-25 883,02*	*-100,00*
66800000 - Autres charges financières	*109 650,36*	*0,10*	*116 007,41*	*0,10*	*-6 357,05*	*-5,48*
	199 134,26	0,17	207 928,15	0,18	-8 793,89	-4,23
Total des Charges financières	**199 134,26**	**0,17**	**207 928,15**	**0,18**	**-8 793,89**	**-4,23**
RESULTAT FINANCIER	**-172 317,42**	**-0,15**	**-176 549,40**	**-0,16**	**4 231,98**	**-2,40**

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Opérations faites en commun						
65500000 - QUOTE PART DE RESULT.S	*-90 533,30*	*-0,08*	*-198 766,10*	*-0,17*	*108 232,80*	*-54,45*
	-90 533,30	-0,08	-198 766,10	-0,17	108 232,80	-54,45
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**1 446 062,82**	**1,26**	**1 118 291,63**	**0,98**	**327 771,19**	**29,31**
Pdts except/ opérations en capital						
77520000 - IMMO CORP CEDEES	*1 250,00*		*180 651,55*	*0,16*	*-179 401,55*	*-99,31*
	1 250,00		180 651,55	0,16	-179 401,55	-99,31
Total des Produits exceptionnels	**1 250,00**		**180 651,55**	**0,16**	**-179 401,55**	**-99,31**
Charges except / op. en capital						
67520000 - IMMOBILISATIONS CORPOR	*1 250,00*		*180 651,55*	*0,16*	*-179 401,55*	*-99,31*
	1 250,00		180 651,55	0,16	-179 401,55	-99,31
Total des Charges exceptionnelles	**1 250,00**		**180 651,55**	**0,16**	**-179 401,55**	**-99,31**
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés						
69100000 - Participation Salaries	*87 972,00*	*0,08*	*46 623,00*	*0,04*	*41 349,00*	*88,69*
	87 972,00	0,08	46 623,00	0,04	41 349,00	88,69
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - Impots Sur Les Benefices			*284 197,00*	*0,25*	*-284 197,00*	*-100,00*
69810000 - Integration Fiscale Charg	*370 682,00*	*0,32*			*370 682,00*	
	370 682,00	0,32	284 197,00	0,25	86 485,00	30,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	**987 408,82**	**0,86**	**787 471,63**	**0,69**	**199 937,19**	**25,39**

Sommaire Etats de Gestion

- Tableau de Financement

- Soldes Intermédiaires de Gestion

Tableau de Financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 320 907	
Autofinancement disponible	**1 320 907**	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	1 250	
Total des ressources	**1 322 157**	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		493 194
Remboursement de comptes courants		5 145 819
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		133 818
Total des emplois		**5 772 831**
Variation du fonds de roulement net global		**4 450 675**

	31/12/2016	31/12/2015	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	27 585 695	24 105 365	3 480 330	
Avances et acomptes versés sur commandes	846 953	136 040	710 913	
Comptes clients, comptes rattachés	6 719 888	5 488 020	1 231 868	
Autres créances	2 678 887	2 421 968	256 920	
Comptes de régularisation	17 845	24 581		6 735
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes	780 975	329 798		451 178
Fournisseurs, comptes rattachés	22 133 169	13 330 670		8 802 500
Dettes fiscales et sociales	2 647 450	2 620 638		26 811
Autres dettes	465 456	588 570	123 114	
Comptes de Régularisation	68 098	180 783	112 685	
Dégagement net de fonds de roulement				**3 371 394**
Variation de la trésorerie active	292 734	564 719		271 986
Variations de la trésorerie passive	807 295			807 295
Variation nette de trésorerie				**1 079 281**
Variation du fonds de roulement net global				**4 450 675**

Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2016	%	31/12/2015	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**115 046 477,55**		**113 685 377,67**	
Ventes de marchandises	105 136 865,19	100,00	105 827 419,90	100,00
Achats de marchandises	99 341 692,68	94,49	96 512 147,31	91,20
Variation stocks de marchandises	-3 475 779,39	-3,31	-1 204 479,04	-1,14
Marge commerciale	9 270 951,90	8,82	10 519 751,63	9,94
Ventes de produits finis et travaux	11 144,01	0,11	16 240,01	0,21
Ventes de services	9 898 468,35	99,84	7 841 717,76	99,81
Production stockée	4 550,42	0,05	-1 233,11	-0,02
Production immobilisée		0,00		0,00
Production Exercice	9 914 162,78	100,00	7 856 724,66	100,00
Achats matières et consommables		0,00		0,00
Variation stocks de matières		0,00		0,00
Sous-Traitance		0,00		0,00
Marge de production	9 914 162,78	100,00	7 856 724,66	100,00
Activité	115 051 027,97	100,00	113 684 144,56	100,00
Marge Globale	19 185 114,68	16,68	18 376 476,29	16,16
Autres achats et charges externes	7 167 430,16	6,23	6 881 529,67	6,05
VALEUR AJOUTEE	**12 017 684,52**	**10,45**	**11 494 946,62**	**10,11**
Subventions d'exploitation	17 833,34	0,02	15 167,00	0,01
Impôts & taxes	958 439,14	0,83	862 238,88	0,76
Salaires	6 881 898,45	5,98	6 739 804,05	5,93
Charges sur salaires	2 657 908,59	2,31	2 611 482,58	2,30
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**1 537 271,68**	**1,34**	**1 296 588,11**	**1,14**
Autres produits , Reprise amortissements	2 303 594,62	2,00	2 310 557,13	2,03
Autres Charges	59 588,22	0,05	67 743,17	0,06
Dotations Amortissements	2 072 364,54	1,80	2 045 794,94	1,80
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 708 913,54**	**1,49**	**1 493 607,13**	**1,31**
Opérations en commun	-90 533,30	-0,08	-198 766,10	-0,17
Produits financiers	26 816,84	0,02	31 378,75	0,03
Charges financières	199 134,26	0,17	207 928,15	0,18
Résultat financier	-172 317	-0,15	-176 549	-0,16
RESULTAT COURANT	**1 446 062,82**	**1,26**	**1 118 291,63**	**0,98**
Produits exceptionnels	1 250,00	0,00	180 651,55	0,16
Charges exceptionnelles	1 250,00	0,00	180 651,55	0,16
Résultat exceptionnel		0,00		0,00
Impôts sur les bénéfices et participation	458 654,00	0,40	330 820,00	0,29
RESULTAT NET	**987 408,82**	**0,86**	**787 471,63**	**0,69**

COMPTES ANNUELS 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 *quinquies* C), cocher la case
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays).

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS ABCIS CENTRE	27 Avenue du Brézet 63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2
SIRET 9 7 5 7 2 1 7 3 9 0 0 0 6 1	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
27 Avenue du Brézet 63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01/01/2016

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS PGA GROUP
39 Avenue D'IENA 75116 PARIS

SIRET 5 6 2 0 5 9 7 1 7 0 0 1 1 5

B ACTIVITE

Activités exercées : Commerce de véhicules automobiles — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % : 1 112 042 — Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%* : — Déficit : 0

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % : — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % :

PV à long terme imposables à 19% : — Autres PV imposables à 19% : — PV à long teme imposables à 0% : — PV exonérées art. 238*quindecies* :

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* — Jeunes entreprises innovantes — Zones franches urbaines — Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* — Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* — Autres dispositifs — Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W — Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné — Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

– du professionnel de l'expertise comptable : INKIPIO
19 rue des Tuiliers 69003 LYON — *Tél.* :0472682289
– du conseil : *Tél.* :.....
– de l'association agréée : *Tél.* :.....
– N° d'agrément de l'AA :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions[1]	Payées par la société elle-même	a	493 194	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)[2]					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus[3]					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI[4]					(i)	493 194
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis[5]					Total (a à h)	493 194

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, rembourse-ments forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

8, rue PIERRE SEMARD 03100 MONTLUCON
81, Avenue DE CLERMONT 63200 RIOM
route DE SAINT POURCAIN 03110 CHARMEIL

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés[a]		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages[b]		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS CENTRE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 27 Avenue du Brézet 63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2 — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 7 5 7 2 1 7 3 9 0 0 0 6 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2016

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	37 965	AG	37 323	642
	Fonds commercial (1)	AH	894 189	AI		894 189
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	119 607	AO	12 269	107 338
	Constructions	AP	1 845 855	AQ	1 309 251	536 604
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 224 863	AS	1 028 579	196 283
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 369 262	AU	1 012 611	356 651
	Immobilisations en cours	AV	17 712	AW		17 712
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	872 390	CV		872 390
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	184 016	BI		184 016
	TOTAL (II)	BJ	6 565 864	BK	3 400 035	3 165 829
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN	34 830	BO		34 830
	En cours de production de services	BP	894	BQ		894
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	27 549 970	BU	699 488	26 850 481
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	846 953	BW		846 953
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 719 888	BY	263 163	6 456 725
	Autres créances (3)	BZ	2 678 887	CA		2 678 887
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	292 733	CG		292 733
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 845	CI		17 845
	TOTAL (III)	CJ	38 142 003	CK	962 651	37 179 351
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	44 707 867	1A	4 362 687	40 345 180

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 000 000)	DA	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	25 974
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	39 550
	Réserve légale (3)	DD	400 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 001 292
	Report à nouveau	DH	1 052 868
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	987 408
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	8 507 095
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	214 780
	Provisions pour charges	DQ	905 439
	TOTAL (III)	DR	1 120 219
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	807 295
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 815 421
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	780 975
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 133 169
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 647 449
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	465 455
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	68 098
	TOTAL (IV)	EC	30 717 864
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	40 345 180

RENVOIS				
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
		Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	39 550
	(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	29 936 889
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	807 295

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	105 136 865	FB		FC	105 136 865	
	Production vendue biens *	FD	11 144	FE		FF	11 144	
	Production vendue services *	FG	9 853 047	FH	45 421	FI	9 898 468	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	115 001 056	FK	45 421	FL	115 046 477	
	Production stockée*					FM	4 550	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	17 833	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 194 464	
	Autres produits (1) (11)					FQ	109 129	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	117 372 455	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	99 341 692	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(3 475 779)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 167 430	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	958 439	
	Salaires et traitements*					FY	6 881 898	
	Charges sociales (10)					FZ	2 657 908	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	205 107	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	858 458	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 008 798	
	Autres charges (12)					GE	59 588	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	115 663 542	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 708 913	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	90 533	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	26 816	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	26 816	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	199 134	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	199 134	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(172 317)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 446 062	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 250
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 250
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	87 972
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	370 682
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	117 400 522
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	116 413 113
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	987 408

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	89 483
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	455 598
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 250	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 250

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous [X]

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 250
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	1 250
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	1 250
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	1 250

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations — Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations — Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	934 029	KE		KF	7 625
CORPORELLES	Terrains			KG	119 607	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	854 684	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	648 235	KN		KO	21 482
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	306 423	KQ		KR	21 798
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	1 266 257	KT		KU	51 466
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	674 122	KW		KX	27 609
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*			KY	265 100	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	362 931	LC		LD	67 487
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	83 064	LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	4 580 429	LO		LP	189 844
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	872 390	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	183 566	1U		1V	450
	TOTAL IV			LQ	1 055 956	LR		LS	450
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	6 570 415	ØH		ØJ	197 920

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions — par virement de poste à poste (1)		Diminutions — par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	9 500	LW	932 155	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	119 607	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	854 684	MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	669 717	MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	6 769	MH	321 452	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	92 860	MK	1 224 863	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	2 606	MN	699 125	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	265 100	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	25 382	MT	405 037	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	65 352	MZ		NA	17 712	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY	65 352	NG	127 619	NH	4 577 302	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	872 390	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	184 016	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 056 406	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	65 352	ØK	137 119	ØL	6 565 864	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2017
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS CENTRE

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	39 436	PF	7 386	PG	9 500	PH	37 323
Terrains		PI	5 569	PJ	6 700	PK		PL	12 269
Constructions	Sur sol propre	PM	673 289	PN	18 444	PO		PQ	691 733
	Sur sol d'autrui	PR	357 635	PS	32 962	PT		PU	390 597
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	221 588	PW	12 100	PX	6 769	PY	226 919
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 060 871	QA	60 569	QB	92 860	QC	1 028 579
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	426 653	QE	36 244	QF	2 606	QG	460 290
	Matériel de transport	QH	265 100	QI		QJ		QK	265 100
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	281 903	QM	30 699	QN	25 382	QO	287 220
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 292 610	QV	197 720	QW	127 619	QX	3 362 711
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	3 332 047	ØP	205 107	ØQ	137 119	ØR	3 400 035

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	114 800	4B		4C	32 068	4D	82 732
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	72 570	4F	88 198	4G	72 570	4H	88 198
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	892 316	5W	920 600	5X	863 628	5Y	949 289
	TOTAL II	5Z	1 079 686	TV	1 008 798	TW	968 266	TX	1 120 219
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	580 137	6P	699 488	6R	580 137	6S	699 488
	Sur comptes clients	6T	294 656	6U	158 969	6V	190 463	6W	263 163
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	874 794	TY	858 458	TZ	770 601	UA	962 651
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 954 481	UB	1 867 257	UC	1 738 867	UD	2 082 871
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	1 867 257	UF	1 738 866		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(lignes 1 à 5)

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Provision pour risque Client	46 170	15 161	17 481	43 850
Provision pour charge liée à un engagement	846 146	322 439	846 146	322 439
contractuel de reprise de véhicule				
Provision pour restructuration au titre de		583 000		583 000
la création des plateformes				

Cegid Group

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	184 016	UV		UW	184 016	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	131 468		131 468			
	Autres créances clients	UX	6 588 419		6 588 419			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY	73		73			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	200 618		200 618			
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	661 563		661 563			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 816 631		1 816 631			
	Charges constatées d'avance	VS	17 845		17 845			
	TOTAUX	VT	9 600 638	VU	9 416 621	VV	184 016	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	807 295	807 295		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	22 133 169	22 133 169		
Personnel et comptes rattachés		8C	941 347	941 347		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 419 624	1 419 624		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	284 917	284 917		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 560	1 560		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	3 815 421	3 815 421		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	465 455	465 455		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	68 098	68 098		
TOTAUX		VY	29 936 889	VZ 29 936 889		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL** — DGFiP N° 2058-A 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2016

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	987 408
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	5 283
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	5 283		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	836 863	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	839 512
	Amendes et pénalités	WJ	2 649	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	74 089
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		– imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus-values nettes à court terme					WN	
		– Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	90 533
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	1 996 825

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS				
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT				
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	790 845			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV				
		– imposées au taux de 0 %					WH				
		– imposées au taux de 19%					WP				
		– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW				
		– imputées sur les déficits antérieurs					XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A			)	XA				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY				
	Majoration d'amortissement*						XD				
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5		XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA			
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	2 980	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)			XG	93 938
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2	
								TOTAL II		XH	884 783

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	1 112 042	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL — BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	1 112 042	XO

Cegid Group

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS ABCIS CENTRE

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
QUOTE PART DE PERTE 2016 DE SNC AUBIERE COMPTABILISEE EN 2016	90 533

Cegid Group

(lignes 1 à 2)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS ABCIS CENTRE

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
QUOTE PART DE RESULTAT FISCAL (PERTE) SNC AUBIERE 2016	90 958
AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL 40% SUR AMORTISSEMENTS	2 980

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 A*bis*
2017

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS ABCIS CENTRE

N° SIRET : 9 7 5 7 2 1 7 3 9 0 0 0 6 1

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
8 RUE COURTOIS
93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Néant ☐*

I - RÉINTÉGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E1	987 408
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E2	1 009 417
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 *bis* du CGI		E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z7	
	TOTAL I	E3	1 996 825
II - DÉDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E5	884 783
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, nés pendant la période d'appartenance au groupe		EX	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	EY	
	• imposées au taux de 15 %	E6	
	• imposées au taux de 0 %	EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F (1), 238 *bis* JA, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	
III - RÉSULTAT FISCAL	TOTAL II	F1	884 783
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	1 112 042
	Déficit (II-I)	F3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	1 112 042
	Déficit	F9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES** DGFiP N° 2058-B 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)	K5	
Déficits reportables (différence K4–K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	516 811	ZW	513 970
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
C3S	9K	161 160	9L	159 332
TAXE GRANDES SURFACES	9M	70 920	9N	70 920
PARTICIPATION DES SALARIES	9P	87 972	9R	46 623
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	836 863 ↓ ligne WI	YO	790 845 ↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113–1 et L3211–1 du code des Transports) (case à cocher) XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 B*bis*
2017

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS ABCIS CENTRE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
8 RUE COURTOIS

93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/01/2016 au : 31/12/2016 Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B*bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N				(2)			
				(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
				(3)			
	N - 2			(2)			
				(3)			
	N - 3			(2)			
				(3)			
	N - 4			(2)			
				(3)			
	N - 5			(2)			
				(3)			
	N - 6			(2)			
				(3)			
	N - 7			(2)			
				(3)			
	N - 8			(2)			
				(3)			
	N - 9			(2)			
				(3)			
	N - 10			(2)			
				(3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 052 868		Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	787 471		Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	294 277	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	493 194	
				Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	1 052 868	
TOTAL I	ØF	1 840 340		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	1 840 340	

DISTRIBUTIONS (Article 235*ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance		YT	481 830
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	1 075 116) XQ	1 140 670
	— Personnel extérieur à l'entreprise		YU	32 798
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	555 026
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	1 386 229
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	) ST	3 570 874
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	7 167 430
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	306 398
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	) 9Z	652 041
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	958 439
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée		YY	19 781 931
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	18 467 166
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *		ØB	6 891 369
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS	
	— Effectif moyen du personnel * (*dont* : apprentis : 5 handicapés) : 4		YP	236
	— Effectif affecté à l'activité artisanale		RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*		RH	

REGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	1 112 042	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	5 6 2 0 5 9 7 1 7		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 223 A à U du Code général des impôts)

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2058-ER 2017
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : SAS ABCIS CENTRE

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Adresse du service des impôts des enteprises où est déposée
la déclaration de résultats : DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES 8 RUE COURTOIS 93505 PANTIN CEDEX

SIRET Société intégrée 97572173900061

Exercice ouvert le : 01/01/2016 clos le : 31/12/2016 Néant ☐*

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	1 112 042	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 *quinquies* A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 *undecies*) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	1 112 042	CY	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ	1 112 042	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8–BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %		
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 FC
2017

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS ABCIS CENTRE

N° SIRET : 9 7 5 7 2 1 7 3 9 0 0 0 6 1

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
8 RUE COURTOIS

93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/01/2016 au 31/12/2016

Néant ☐*

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	1 112 042
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	1 112 042

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP N° 2059-A 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Logiciel 01/01/2000	9 500		9 500		
	2	Installation agencement con 01/01/2000	6 769		6 769		
	3	Matériel et outillage 01/01/2000	92 860		92 860		
	4	Agencement installations 01/01/2000	2 606		2 606		
	5	Matériel de bureau 01/01/2000	1 331		1 331		
	6	Matériel informatique 01/01/2000	12 611		12 611		
	7	Mobilier 01/01/2000	11 439		11 439		
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 16 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT** DGFiP N° 2059-B 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS CENTRE — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS CENTRE — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5 %(1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat del'exercice (article 219 I a *sexies*–0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*–0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	⑥	col ⑦=②+③+④–⑤–⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus–values et les moins–values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS CENTRE — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(16) **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP N° 2059-E 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS CENTRE — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois : 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

562059717
SAS PGA GROUP

I Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	105 136 865
Production vendue – Biens	OB	11 144
Production vendue – Services	OC	9 898 468
Production stockée	OD	4 550
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	17 833
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	109 129
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	181 362
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	115 359 352
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	99 341 692
Variation de stocks (marchandises)	OO	(3 475 779)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	6 092 314
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	59 588
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	102 017 816
III Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	13 341 536
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	13 341 536

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	/ / GZ / /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP N° 2059-F 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 97572173900061

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCIS CENTRE

ADRESSE (voie) 27 Avenue du Brézet

CODE POSTAL 63017 VILLE CLERMONT FERRAND CEDEX 2

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	4 000 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SOCHAUX MOTORS

N° SIREN (si société établie en France) 393454392 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 4 000 000

Adresse : N° 39 Voie Avenue D' IENA

Code Postal 75116 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP N° 2059-G 2017

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 9 7 5 7 2 1 7 3 9 0 0 0 6 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCIS CENTRE

ADRESSE (voie) 27 Avenue du Brézet

CODE POSTAL 63017 VILLE CLERMONT FERRAND CEDEX 2

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique SNC Dénomination ABCIS AUBIERE
N° SIREN (si société établie en France) 501365647 % de détention 99.99
Adresse : N° 28-30 Voie Avenue des Frères Montgolfier
Code Postal 63170 Commune AUBIERE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination ABCIS CREUZIER
N° SIREN (si société établie en France) 679801894 % de détention 100.00
Adresse : N° Voie ZONE INDUSTRIELLE VICHY RHUE
Code Postal 03300 Commune CREUZIER-LE-VIEUX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES (2) N° 2059-H
RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL

Formulaire obligatoire
Article 41-00 A annexe III du CGI

1/1 (1) Néant [X] *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIREN 9 7 5 7 2 1 7 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCIS CENTRE

ADRESSE (voie) 27 Avenue du Brézet

CODE POSTAL 63017 VILLE CLERMONT FERRAND CEDEX 2

IDENTIFICATION DES SOCIETES DETENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50% DE LA SOCIETE DECLARANTE

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Il s'agit des personnes physiques ou personnes morales ou groupements de droit ou de fait dont le chiffre d'affaires hors taxe ou le total de l'actif brut figurant au bilan est supérieur ou égal à 400 millions d'euros.
* Si déposé néant, cocher la case.

Cegid Group

OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES (2) RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-I

Formulaire obligatoire
Article 41-00 A annexe III du CGI

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIREN 9 7 5 7 2 1 7 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCIS CENTRE

ADRESSE (voie) 27 Avenue du Brézet

CODE POSTAL 63017 VILLE CLERMONT FERRAND CEDEX 2

IDENTIFICATION DES SOCIETES DETENUES INDIRECTEMENT A PLUS DE 50% PAR LA SOCIETE DECLARANTE

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Il s'agit des personnes physiques ou personnes morales ou groupements de droit ou de fait dont le chiffre d'affaires hors taxe ou le total de l'actif brut figurant au bilan est supérieur ou égal à 400 millions d'euros.

* Si déposé néant, cocher la case.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale des Finances Publiques
N° 2067
(2017)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE

Adresse 27 Avenue du Brézet 63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	MONSIEUR GOUPIL CHRISTOPHE VENDEUR VO	4, rue des coteaux de Pouret 63730 MIREFLEURS
2	MONSIEUR LEFEBVRE ERIC DAF	26, Impasse Bellevue 63 BILLOM
3	MONSIEUR CHARBONNEL STEPHANE DIRECTEUR CO	6, rue DE LA SARRE 63 CEBAZAT
4	MONSIEUR SAUZEAT JEAN PIERRE DIRECTEUR SITE	9, rue DES MARINIERS 03100 MONTLUCON
5	MONSIEUR GOMES CARLOS VENDEUR	46, rue DU DR PRESLE 63960 VEYRE MONTON
6	MADAME ROUX PISANI MARTINE VENDEUSE	14, allée D'AYDAT 63100 CLERMONT FERRAND
7	MONSIEUR ORIS PHILIPPE VENDEUR	64, route DE LIMOGES 63870 ORCINES
8	MONSIEUR JALAGEAS HERVE DIRECTEUR SITE	17, rue de bodesson 03300 CUSSET
9	MONSIEUR RAIMUNDO DAVID RESPONSABLE SITE	63, Avenue JOSEPH CLAUSSAT 63400 CHAMALIERES
10	MONSIEUR ROUSSELOT Hervé vendeur	26, chemin de Tracol 63118 CEBAZAT

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	91 849		1 829		93 678		732		94 410
2	78 439		2 195		80 634	91	2 145		82 870
3	83 811		2 195		86 006	153	1 695		87 854
4	89 975		2 195		92 170	772	1 782		94 724
5	70 657		1 829		72 486		2 274		74 760
6	72 133		1 829		73 962		1 563		75 525
7	64 627		1 829		66 456		909		67 365
8	86 645		2 195		88 840	121	2 645		91 607
9	71 050		2 195		73 245	47	687		73 980
10	76 947		1 829		78 776	297	1 762		80 835
**	786 133		20 120		806 253	1 483	16 200		823 936

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	242 009
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	34 418
Total	276 427

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
– de l'exercice 2016.. (total col. 9 + total col. 10) ❿	1 100 363	– de l'exercice 2016.. ❿	1 112 042
– de l'exercice précédent ❿	940 856	– de l'exercice précédent ❿	824 122

Nom et qualité du signataire
WISNIEWSKI Damien
Président

À CLERMONT FERRAND CEDEX 2 , le 22/02/2017

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Group

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE

27 Avenue du Brézet

63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	186 854
Autres créances	1 574 381

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE

27 Avenue du Brézet

63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	915 713
Autres dettes	362 562
Dettes fiscales et sociales	1 711 796

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE

27 Avenue du Brézet

63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d avance	01012016	31122016	17 845		

Cegid Group

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE
27 Avenue du Brézet
63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d avance	01012016	31122016	68 098		

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

2069RCI

SAS ABCIS CENTRE
975721739 IS1

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé SAS ABCIS CENTRE 27 Avenue du Brézet 63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2 975721739	Néant	
	PME au sens communautaire	
Désignation et n° siren de la société tête de groupe PGA GROUP SAS 562059717	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	3 867
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	296 592

Réduction d'impôt en faveur du mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	4 943 215
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141–30 du code du travail	
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Cegid Group

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

N° 2079-CICE-SD
Dépenses engagées au titre de 2016

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069–RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2016	Clos le	31/12/2016

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
	97572173900061
SAS ABCIS CENTRE 27 Avenue du Brézet 63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	X	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère
		SAS PGA GROUP 39 Avenue D'IENA 75116 PARIS	562059717

I – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2016
A – Sur les rémunérations versées hors départements d'outre–mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM *(reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année,[1] hors rémunérations versées dans les DOM)*	1	4 943 215
Montant du crédit d'impôt *(ligne 1 x 6 %)*	2	296 593
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141–30 du code du travail[2] (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141–30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré *(ligne 2 + ligne 3b)*	4	296 593
B – Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre–mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre–mer (ligne 5 x 9%)[3]	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre–mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141–30 du code du travail[4] (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141–30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre–mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	

Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés *(reporter le montant indiqué ligne 12)*	9	
Montant total du crédit d'impôt ***(ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)***	10	296 593
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre–mer	11	

[1] Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.
[2] Cf. § 55 du BOI–BIC–RICI–10–150–20.
[3] Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre–mer, le taux est fixé à 9 %
[4] Cf. § 55 du BOI–BIC–RICI–10–150–20.

Cegid Group

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
			TOTAL	

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV–1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote–part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *(report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)*	13	296 593
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement [5]	14	
Montant du crédit d'impôt disponible *Reporter en ligne 15 :* *– le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif;* *– zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro*	15	296 593
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote–part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *(ligne 12 du cadre II + ligne 15)*	16	296 593

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe *(totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)*	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement[3]	18	
Montant du crédit disponible *Reporter en ligne 19 :* *– le résultat du calcul (ligne 17– ligne 18) s'il est positif;* *– zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro*	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote–part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *[(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]*	20	

[5] Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

Cegid Group

IV–2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés *(dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)*	21	296 593
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573–SD	22	

– Pour les sociétés hors régime de groupe :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572–SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572–SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD.

IV–3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042–C–PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Cegid Group

CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE
(Article 244 quater G du code général des impôts)
Au titre de l'année civile 2016

N° 2079-A
2017

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069–RCI–SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt apprentissage.

Dénomination de l'entreprise SAS ABCIS CENTRE	N° SIREN : 975721739
Adresse 27 Avenue du Brézet 63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2	

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIANT DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) [X]

Dénomination de la société mère SAS PGA GROUP	N° SIREN : 562059717
Adresse 39 Avenue D'IENA 75116 PARIS	

ENTREPRISE PORTANT LE LABEL « ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT » (COCHER LA CASE) []

– Date du dépôt de la demande d'octroi du label « entreprise du patrimoine vivant » :	
– Date d'octroi du label « entreprise du patrimoine vivant » :	

I – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'APPRENTIS OU D'ÉLÈVES [1]

Répartition du nombre d'apprentis en première année de leur cycle de formation et préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2, employés depuis au moins 1 mois, en fonction du nombre de mois de présence dans l'année [2]

Nombre d'apprentis (1)	Nombre de mois de présence (2)	Total (col 1 x col 2) (3)
	1 mois	
	2 mois	
	3 mois	
2	4 mois	8
1	5 mois	5
	6 mois	
	7 mois	
2	8 mois	16
	9 mois	
	10 mois	
	11 mois	
	12 mois	
Nombre annuel moyen d'apprentis *(total colonne 3/12)*	1	2.42

Répartition du nombre d'apprentis ayant un statut spécifique, en première année de leur cycle de formation et employés [3] depuis au au moins 1 mois en fonction du nombre de mois de présence dans l'année [4]

Nombre d'apprentis dont le statut spécifique ouvre droit à un crédit d'impôt majoré (4)	Nombre de mois de présence (5)	Total (col 4 x col 5) (6)
	1 mois	
	2 mois	
	3 mois	
	4 mois	
	5 mois	
	6 mois	
	7 mois	
	8 mois	
	9 mois	
	10 mois	
	11 mois	
	12 mois	
Nombre annuel moyen d'apprentis ayant un statut spécifique *(total colonne 6/12)*	2	

[1] Cette condition s'apprécie au 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle le crédit d'impôt est calculé
[2] Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.
[3] Relevé de cette catégorie : l'apprenti bénéficiant d'un accompagnement personnalisé (article L 5131–7 1° du code du travail) ou apprenti handicapé (article L 5213–2 du code du travail), l'apprenti employé par une entreprise portant le label "entreprise du patrimoine vivant " au sens de l'article 23 de la loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises, l'apprenti ayant signé un contrat d'apprentissage à l'issue d'un contrat de volontariat pour l'insertion mentionné à l'article L 130–1 du code du service national.
[4] Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.

Cegid Group

II – DÉPENSES DE PERSONNEL AFFERENTES AUX APPRENTIS *(ne mentionner que les rémunérations et charges sociales des apprentis)*

Rémunérations et accessoires	3	31 211
Charges sociales correspondantes aux rémunérations et accessoires	4	5 134
Subventions publiques	5	2 000
Total *(ligne 3 + 4 – 5)*	6	34 345

III – DÉTERMINATION DU MONTANT DU CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE

Crédit d'impôt pour l'accueil des apprentis en première année préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2 *(ligne 1x 1600 €)*	7	3 867
Crédit d'impôt majoré pour l'accueil des apprentis en première année ayant un statut, une qualification ou un contrat spécifique *(ligne 2 x 2200 €)*	8	
Crédit d'impôt de l'entreprise *(total des lignes 7 et 8 dans la limite du montant indiqué ligne 6)*	9	3 867
Quote part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou assimilées *(servir le tableau cadre IV.A)*	10	
Montant total du crédit d'impôt *(somme des lignes 9+10)*	11	3 867

IV – PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES DE PERSONNES

A – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
TOTAL 12		

B – CADRE À SERVIR PAR LES ASSOCIES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS [5]

Nom et adresse des associés et n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
TOTAL 13		

V – UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur la déclaration n° 2042 C–PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572.

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

[5] Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci–avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 11.

KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Rsa
11-13, avenue de
Friedland
75008 Paris
France

Abcis Centre S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016
Abcis Centre S.A.S.
27 avenue du Brézet - 63000 Clermont-Ferrand
Ce rapport contient 26 pages
Référence : NS-AD-CB

KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Rsa
11-13, avenue de
Friedland
75008 Paris
France

Abcis Centre S.A.S.

Siège social : 27 avenue du Brézet - 63000 Clermont-Ferrand
Capital social : €. 4 000 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Abcis Centre S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 29 mai 2017

KPMG S.A.

Nahid Sheikhalishahi
Associée

Paris, le 29 mai 2017

Rsa

Arnaud Devoucoux
Associé

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	37 966	37 323	642	403
Fonds commercial	894 190		894 190	894 190
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations i				
Immobilisations corporelles				
Terrains	119 608	12 269	107 339	114 039
Constructions	1 845 856	1 309 251	536 604	556 830
Installations techniques, matériel et outilla	1 224 863	1 028 580	196 283	205 387
Autres immobilisations corporelles	1 369 263	1 012 612	356 651	328 498
Immobilisations en cours	17 712		17 712	83 065
Avances et acomptes sur immobilisations				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon la méthode				
Autres participations	872 390		872 390	872 390
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	184 017		184 017	183 567
ACTIF IMMOBILISE	**6 565 864**	**3 400 035**	**3 165 829**	**3 238 369**
Stocks				
Matières premières et autres approvisionn				
En cours de production de biens	34 830		34 830	30 000
En cours de production de services	895		895	1 174
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	27 549 970	699 489	26 850 482	23 494 053
Avances et acomptes versés sur comman	846 953		846 953	136 040
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 719 888	263 163	6 456 725	5 193 363
Autres créances	2 678 887		2 678 887	2 421 968
Capital appelé non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatés d'avance	292 734		292 734	564 719
	17 845		17 845	24 581
ACTIF CIRCULANT	**38 142 003**	**962 652**	**37 179 351**	**31 865 899**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
Comptes de régularisation				
TOTAL DE L'ACTIF	**44 707 868**	**4 362 687**	**40 345 180**	**35 104 267**

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	25 975	25 975
Ecarts de réévaluation	39 551	39 551
Réserve légale	400 000	400 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 001 292	1 707 015
Report à nouveau	1 052 869	1 052 869
RESULTAT DE L'EXERCICE	**987 409**	**787 472**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**8 507 096**	**8 012 881**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	214 781	233 541
Provisions pour charges	905 439	846 146
PROVISIONS	**1 120 220**	**1 079 687**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	807 295	
Emprunts et dettes financières diverses	3 815 421	8 961 240
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	780 975	329 798
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 133 169	13 330 670
Dettes fiscales et sociales	2 647 450	2 620 638
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		17 323
Autres dettes	465 456	571 247
Produits constatés d'avance	68 098	180 783
DETTES	**30 717 865**	**26 011 699**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL DU PASSIF	**40 345 180**	**35 104 267**

Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	105 136 865	91,39	105 827 420	93,09	-690 555	-0,65
Production vendue de Biens	11 144	0,01	16 240	0,01	-5 096	-31,38
Production vendue de Services	9 898 468	8,60	7 841 718	6,90	2 056 751	26,23
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**115 046 478**	**100,00**	**113 685 378**	**100,00**	**1 361 100**	**1,20**
Production stockée	4 550		-1 233		5 784	-469,02
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	17 833	0,02	15 167	0,01	2 666	17,58
Rep / amort, déprec. & prov., transfert de	2 194 465	1,91	2 280 269	2,01	-85 804	-3,76
Autres produits	109 130	0,09	30 288	0,03	78 842	260,31
Total des produits d'exploitation	**117 372 456**	**102,02**	**116 009 869**	**102,04**	**1 362 587**	**1,17**
Achats de marchandises	99 341 693	86,35	96 512 147	84,89	2 829 545	2,93
Variation de stock de marchandises	-3 475 779	-3,02	-1 204 479	-1,06	-2 271 300	188,57
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats et charges externes	7 167 430	6,23	6 881 530	6,05	285 900	4,15
Impôts, taxes et versements assimilés	958 439	0,83	862 239	0,76	96 200	11,16
Salaires et Traitements	6 881 898	5,98	6 739 804	5,93	142 094	2,11
Charges sociales	2 657 909	2,31	2 611 483	2,30	46 426	1,78
Dotations amort / immob.	205 107	0,18	206 547	0,18	-1 440	-0,70
Dotations Dépréciations / immob.						
Dotations Dépréciations / actif circ.	858 458	0,75	781 891	0,69	76 567	9,79
Dotations aux provisions	1 008 799	0,88	1 057 357	0,93	-48 558	-4,59
Autres charges	59 588	0,05	67 743	0,06	-8 155	-12,04
Total des charges d'exploitation	**115 663 542**	**100,54**	**114 516 262**	**100,73**	**1 147 281**	**1,00**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 708 914**	**1,49**	**1 493 607**	**1,31**	**215 306**	**14,42**
Produits financiers participation						
Produits autres valeurs mobilières						
Autres int. et produits assimilés	26 817	0,02	31 379	0,03	-4 562	-14,54
Rep / dépréc., prov & transferts charges						
Différence positive / change						
Produits cessions val. mob. placement						
Total des Produits financiers	**26 817**	**0,02**	**31 379**	**0,03**	**-4 562**	**-14,54**
Dot. fin. aux amort., dépréc. et prov.						
Intérêts & charges assimilées	199 134	0,17	207 928	0,18	-8 794	-4,23
Différence négative de change						
Charges sur cessions val. mob. placement						
Total des Charges financières	**199 134**	**0,17**	**207 928**	**0,18**	**-8 794**	**-4,23**

Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT FINANCIER	**-172 317**	**-0,15**	**-176 549**	**-0,16**	**4 232**	**-2,40**
Opérations faites en commun	-90 533	-0,08	-198 766	-0,17	108 233	-54,45
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**1 446 063**	**1,26**	**1 118 292**	**0,98**	**327 771**	**29,31**
Pdts except / opérations de gestion Pdts except/ opérations en capital Rep / dépréc., prov. & transfert de charge	1 250		180 652	0,16	-179 402	-99,31
Total des Produits exceptionnels	**1 250**		**180 652**	**0,16**	**-179 402**	**-99,31**
Charges Except/ op. de gestion Charges except / op. en capital Dot. except. aux amort., dépréc & prov.	1 250		180 652	0,16	-179 402	-99,31
Total des Charges exceptionnelles	**1 250**		**180 652**	**0,16**	**-179 402**	**-99,31**
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés	87 972	0,08	46 623	0,04	41 349	88,69
Impôts sur les bénéfices	370 682	0,32	284 197	0,25	86 485	30,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	**987 409**	**0,86**	**787 472**	**0,69**	**199 937**	**25,39**

COMPTES ANNUELS 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Sommaire annexe

- *Règles et méthodes comptables*
- *Etat de l'actif immobilisé*
- *Etat des amortissements*
- *Etat des provisions*
- *Etat des échéances des créances et des dettes*
- *Eléments relevant de plusieurs postes du bilan*
- *Fonds commercial*
- *Produits à recevoir*
- *Charges à payer*
- *Charges et produits constatés d'avance*
- *Composition du capital social*
- *Variation des capitaux propres*
- *Ventilation du chiffre d'affaires*
- *Ventilation de l'impôt sur les sociétés*
- *Engagements financiers*
- *Dettes garanties par des sûretés réelles*
- *Accroissement et allègement de la dette future d'impôt*
- *Effectifs moyens*
- *Identité de la société mère consolidant les comptes de la société*
- *Liste des filiales et participations*

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

L'exercice clos le 31/12/2016, a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 40 345 180 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 987 409 euros.

Ces comptes annuels ont été établis le 17 février 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation et de présentation comptable au cours de l'exercice.

Changement d'estimation

Néant

Règles et méthodes comptables

Faits caractéristiques

Néant.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Notes relatives aux postes du bilan

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'entrée des immobilisations.

Par ailleurs, les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charge.

Immobilisations incorporelles

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles représentent pour l'essentiel des logiciels amortis sur une durée de douze mois et des fonds de commerce.

Par application du règlement 2015-06 de l'ANC en date du 23 novembre 2015, les fonds de commerce ne sont pas amortis.

A la clôture de l'exercice, les fonds de commerce font l'objet d'une dépréciation par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable. L'estimation de ces actifs incorporels fait l'objet d'une revue périodique selon des méthodes constatées, adaptées au secteur d'activité.

Immobilisations corporelles

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées :

Règles et méthodes comptables

Descriptif	Durée	%
Immeuble (non décomposable)	20 ans	5 %
Immeuble ou restructuration importante (selon composant):		
Structure (gros oeuvre, charpente, sols durs)	30 ans	3 ou 4 %
Voiries Réseaux distribution	10 ans	10%
Façade (bardage, menuiserie extérieure) Toiture	18 ans	5 ou 6 %
Electricité	15 ans	6 ou 7 %
Plomberie, climatisation, chauffage	15 ans	6 ou 7 %
Agencements (revêtements sols et peinture)	10 ans	10%
Agencements installations	10 ans	10 %
Cabines de peinture	10 ans	10 %
Matériel et équipement lourd	7 ans	14 ou 15 %
Matériel de transport (neuf)	4 ans	25 %
Petit matériel et outillage	5 ans	20 %
Mobilier	7 ans	14 ou 15 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Informatique		
PC	3 ans	33 ou 34 %
DMS (logiciel) et gros matériel	4 ans	25 %

Les dépenses de gros entretien ne sont pas considérées comme des composants mais continuent à faire l'objet, le cas échéant, de provisions pour gros entretien.

Immobilisations financières

Elles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition et peuvent faire l'objet d'une dépréciation quand il existe un risque de non-recouvrement ou lorsqu'une perte de valeur est constatée.

Stocks

Les stocks de véhicules sont évalués à leur coût d'achat. Une dépréciation est calculée pour chaque véhicule neuf, de démonstration ou d'occasion, en fonction de sa valeur marchande (ARGOS) et/ou en tenant compte d'une décote selon son ancienneté en stock.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués au PAMP. Une dépréciation est calculée en fonction de l'écoulement de chaque référence. Au delà de deux ans sans vente, la dépréciation atteint 100 %.

Les en-cours sont évalués au prix de revient.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de dépréciations appropriées et déterminées de manière individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté.

Engagements postérieurs à l'emploi

Les engagements d'indemnités de départ en retraite sont couverts par le versement de cotisations à une mutuelle.

Provision pour engagement de reprise

L'évaluation des risques sur les engagements contractuels de reprise de véhicules est réalisée par comparaison entre la valeur résiduelle financière contractuelle et la valeur Prévar (Argus prévisionnel). Une provision est constituée lorsque la cotation Prévar est inférieure à la valeur de reprise contractuelle.

Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions sont destinées à couvrir les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, et que des évènements, survenus ou en cours à la date de clôture, rendent probable.

Notes relatives aux postes du compte de résultat

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunération correspondantes. Un produit de 296.592,87 euros a été comptabilisé au titre de l'exercice, en diminution des charges de personnel.

Le CICE 2015 reçu en 2016 a permis de réaliser des efforts en matière d'investissement pour améliorer nos moyens de production, de déployer notre politique de formation des collaborateurs, de réaliser de nouvelles embauches, de réaliser des efforts en matière de marketing.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel représente les produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

Règles et méthodes comptables

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2016, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale de la société PGA GROUP SAS dont le siège social est situé 39, avenue d'Iéna 75016 PARIS.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont celles retenues par l'administration fiscale, à savoir :

- la charge d'impôt dans la filiale est celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale,
- la société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

CADRE A	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immos incorporelles	934 030		7 626
Immobilisations corporelles			
Terrains	119 608		
Constructions sur sol propre	854 685		
Constructions sur sol d'autrui	648 235		21 483
Instal. générales, agenc. et aménag. constru	306 423		21 798
Installations tech., matériel et outillage indust	1 266 258		51 467
Installations générales, agenc. et aménag. di	674 123		27 609
Matériel de transport	265 101		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	362 932		67 488
Immobilisations corporelles en cours	83 065		
T	4 580 429		189 845
Immobilisations financières			
Autres participations	872 390		
Prêts et autres immobilisations financières	183 567		450
T	1 055 957		450
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+II	**6 570 416**		**197 921**

CADRE B	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)		9 500	932 155	
Immobilisations corporelles				
Terrains			119 608	
Constructions sur sol propre			854 685	
Constructions sur sol d'autrui			669 718	
Instal. géné. agenc., aménag., constr.		6 769	321 453	
Instal. tech., matériel et outillage industriel		92 861	1 224 863	
Instal. générales, agencemts et aménag.		2 607	699 125	
Matériel de transport			265 101	
Matériel de bureau et info. mobilier		25 383	405 037	
Immobilisations corporelles en cours	65 352		17 712	
Total III	65 352	127 619	4 577 302	
Immobilisations financières				
Autres participations			872 390	
Prêts et autres immos financières			184 017	
Total IV			1 056 407	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**65 352**	**137 119**	**6 565 864**	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développ. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	39 436	7 387	9 500	37 323
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 569	6 700		12 269
Constructions sur sol propre	673 290	18 444		691 734
Constructions sur sol d'autrui	357 635	32 963		390 598
Install. générales, agenc. et aménagemen	221 589	12 100	6 769	226 920
Install. techniques, matériel et outillage ind	1 060 871	60 570	92 861	1 028 580
Install. générales, agencements et aména	426 653	36 244	2 607	460 290
Matériel de transport	265 101			265 101
Matériel de bureau et informatique , mobili	281 903	30 700	25 383	287 220
Emballages récupérables et divers				
Total III	3 292 611	197 721	127 619	3 362 712
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	**3 332 047**	**205 107**	**137 119**	**3 400 035**

Notes sur le bilan

Etat des provisions

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	114 800		32 068	82 732
Provisions pour garanties données aux clients	72 570	88 198	72 570	88 198
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	892 317	920 601	863 628	949 290
Provisions risques et charges Total II	1 079 687	1 008 799	968 266	1 120 220
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours	580 138	699 489	580 138	699 489
Sur comptes clients	294 657	158 970	190 463	263 163
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III	874 795	858 458	770 601	962 652
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 954 482	1 867 257	1 738 867	2 082 872
Dotations et reprises d'exploitation		1 867 257	1 738 867	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Mouvements des provisions pour risques et charges

Les mouvements ayant affecté les provisions peuvent être expliqués ainsi :

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	114 800		12 769	19 299	82 732
Garanties données aux clients	72 570	88 198		72 570	88 198
Autres provisions pour risques	892 317	920 601		863 628	949 290
Total	**1 079 687**	**1 008 799**	**12 769**	**955 497**	**1 120 220**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 008 799	12 770	955 496	

Notes sur le bilan

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des Créances	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	184 017		184 017
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 719 888	6 719 888	
Autres	2 678 887	2 678 887	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 845	17 845	
Total	**9 600 638**	**9 416 621**	**184 017**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Etat des Dettes	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	807 295	807 295		
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	22 133 169	22 133 169		
Dettes fiscales et sociales	2 647 450	2 647 450		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes, avances et acomptes reçus	465 456	465 456		
Groupe et associés	3 815 421	3 815 421		
Produits constatés d'avance	68 098	68 098		
Total	**29 936 889**	**29 936 889**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Montant représenté par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			781 600
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances			**781 600**
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	3 426 033		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes			
Charges Financières			
Intérêts et charges assimilées	89 484		
Produits Financiers			
Produits de participation			
Produits des Créances			
Intérêts			

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	894 190
Total	**894 190**

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	186 855
Autres créances	1 574 382
Total	**1 761 237**

Charges à payer

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	915 713
Dettes fiscales et sociales	1 711 796
Autres dettes	362 562
Total	**2 990 072**

Notes sur le bilan

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	17 845	68 098
Total	17 845	68 098

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000 000	1
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000 000	1

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Affectation des résultats	Augmentation	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Capital	4 000 000				4 000 000
Primes d'émission	25 975				25 975
Ecarts de réévaluation	39 551				39 551
Réserve légale	400 000				400 000
Réserves générales	1 707 015	294 277	294 277		2 001 292
Report à Nouveau	1 052 869				1 052 869
Résultat de l'exercice	787 472	-787 472	987 409	787 472	987 409
Dividendes		493 195			
Total Capitaux Propres	**8 012 881**		**1 281 686**	**787 472**	**8 507 096**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2016
Ventes de marchandises	105 136 865
Ventes diverses	11 144
Prestations de services	9 898 468
TOTAL	**115 046 478**

Répartition par marché géographique

	31/12/2016
France	115 001 057
Etranger	45 421
TOTAL	**115 046 478**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 446 063	355 141	1 090 922
- Participations des salariés	87 972	15 541	72 431
Résultat comptable	**1 358 091**	**370 682**	**987 409**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Engagement contractuel de reprise de véhicules	10 993 239
Autres engagements donnés	10 993 239
Total	**10 993 239**
Dont concernant :	

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés à d'autres éléments	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	516 811
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	320 052
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	**836 863**
Montant de la créance future	**278 954**
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Autres informations

Effectifs moyens

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	42	
Agents de maîtrise et techniciens	47	
Employés	55	
Ouvriers	92	
Total	236	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Société P.H.

Liste des filiales et des participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC ABCIS AUBIERE 63170 AUBIERE	10 000	-87 638	99,99	-90 533
SAS ABCIS CREUZIER 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	816 182	-64 052	100,00	-92 821
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

ABCIS CENTRE

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 4 000 000,00 euros
Siège social : 27, avenue du Brezet - 63000 CLERMONT FERRAND
RCS CLERMONT FERRAND 975 721 739

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Le soussigné Monsieur Damien WISNIEWSKI, Président non associé de la société ABCIS CENTRE, Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 4 000 000,00 euros, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

➢ ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice soumis à approbation, notre activité n'a pas connu d'évolution significative. L'exploitation s'est en particulier déroulée de manière comparable à celle de l'exercice précédent.

- Résultat de l'activité :

Au cours de l'exercice soumis à approbation, notre chiffre d'affaires est passé de 113 685 378,00 euros à 115 046 478,00 euros et le résultat net est passé de 787 471,63 euros à 987 408,82 euros.

- Progrès réalisés ou difficultés rencontrées :

Rien de particulier n'est à signaler au titre de cette rubrique.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Nous poursuivons nos efforts de développement de la qualité des services proposés à notre clientèle.

- Activité en matière de recherche et de développement :

Nous n'exerçons aucune activité de recherche au sens technique du terme.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement important de nature à influer sur les comptes sociaux n'est intervenu depuis le début de l'exercice en cours.

➢ FILIALES ET PARTICIPATIONS

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau annexé au bilan.

➢ RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

- Compte de résultat :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 115 046 478,00 euros contre 113 685 378,00 euros lors de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevait à 236 personnes contre 237 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

La masse salariale, y compris les charges sociales, s'élève à 9 539 807 euros contre 9 351 287 euros lors de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 115 663 542,00 euros contre 114 516 262,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort en définitive à 1 708 914,00 euros, contre 1 493 607,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de - 172 317,00 euros, ressort pour l'exercice à 1 446 063,00 euros, contre 1 118 292,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est inexistant, au même titre que l'exercice précédent.

Le montant de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise s'élève à 87972 euros contre 46623 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'établit pour l'exercice clos à 370 682,00 euros contre 284 197,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde en définitive par un bénéfice de 987 408,82 euros. Au cours de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice s'était soldé par un bénéfice de 787 471,63 euros.

- Délais des règlements fournisseurs

Sauf accord exceptionnel ou litige, le délai des règlements des factures fournisseurs est conforme aux dispositions légales et les dettes sont payées dans les échéances prévues.

- Proposition d'affectation du résultat :

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un résultat de 987 408,82 euros qui recevrait l'affectation suivante :

- Aux autres réserves	987 408,82 €
Soit un total à affecter de	**987 408,82 €**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 8 507 095,68 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Année	Montant du dividende
Au 31 décembre 2015	0,123€ par action
Au 31 décembre 2014	0,102€ par action
Au 31 décembre 2013	0,040€ par action

- Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 dudit code n'a été engagée au cours de l'exercice soumis à approbation.

- **CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Il n'existe aucune convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce.

- **ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Il est précisé que ni notre mandat de président, ni celui des commissaires aux comptes n'arrivent à expiration à l'issue de la présente consultation.

Le Président
Monsieur Damien WISNIEWSKI

ABCIS CENTRE

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 4 000 000,00 euros
Siège social : 27, avenue du Brezet - 63000 CLERMONT FERRAND
RCS CLERMONT FERRAND 975 721 739

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016, VOTEE LE 31 MAI 2017

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui ressort à 987 408,82 euros de la manière suivante :

- Aux autres réserves	987 408,82 €
Soit un total à affecter de	**987 408,82 €**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 8 507 095,68 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Année	Montant du dividende
Au 31 décembre 2015	0,123€ par action
Au 31 décembre 2014	0,102€ par action
Au 31 décembre 2013	0,040€ par action

Le Président,
Monsieur Damien WISNIEWSKI